

**Compte -rendu du Conseil Municipal**  
**JEUDI 10 OCTOBRE 2013**

**Présents :**

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, CHOQUET Christine

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, PASCAL Jean-Pierre, VEDRINES Jean-Luc, FAURE François, RIGAL Frédéric, DELEMAR Hugues.

**Absents excusés :** Mme LAUZE Marie, Christine, procuration à Mme Sylvie Jullian-Chambouleyron.  
Mr Frederic RIGAL, procuration à M. Hugues DELEMAR.

**Public :** 2 personnes

**Secrétaire de séance :** Mr Etienne DIVOUX

**1/ Délibérations :**

- **D1 : avenant pour travaux d'enfouissement des réseaux sur le Fez Rolland en 2012 :**

Les travaux d'électrification désignés ci-après étant achevés, l'entreprise chargée de leur réalisation a adressé son décompte au SDEE pour un montant supérieur à l'estimation réalisée.

Le fonds de concours sollicité auprès de notre commune est donc revu en conséquence. D'un montant initial de 10 506.74 € il s'établit désormais selon le plan de financement suivant

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement Fez Rolland		Participation SDEE	21 510.02 €
sur le poste Reynaldès	33 622.34 €	Fonds de concours de la commune	
		Montant HT des travaux moins 8 branchements à 2000 €)	12 112.32 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 622.34 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>33 622.34 €</b>

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **D2 : RPQS eau et assainissement**

A la lecture du RPQS 2012 eau, le conseil municipal s'étonne de :

1°) dans la partie "tarification de l'eau" pourquoi indiquer le tarif 2013 ?

2°) dans la partie "indicateur de performance" qualité de l'eau, pourquoi 3 prélèvements non conformes ? Est-ce ceux prélevés à la source ? Il n'est pas spécifié si les résultats sont à la source ou à la distribution ? Cela est totalement différent car à la distribution, l'eau est traitée.

D'ailleurs, l'ARS n'a émis aucune recommandation en 2012

POUR : 0

CONTRE : 0

ABSTENTION : 11

### **D 3 : Atelier Relais**

La SCI Bastide demande la prise en charge par la commune de travaux de grosses réparations :

- Sachant que le bâtiment construit en 2002 et que le 30/09/2016, la propriété de l'immeuble sera transféré à la SCI,
- Sachant que cette opération représentait un pari audacieux pour la commune et les preneurs. Elle avait pour but de dynamiser l'activité économique.
- Sachant que le loyer est révisé annuellement, régulièrement acquitté, il couvre les charges d'emprunt et assurance.
- Sachant qu'en 2013 un excédent prévisionnel d'investissement s'élève à 2 073.11 €.
- Compte tenu de ces circonstances, de la volonté affichée de la commune à soutenir l'activité et les entreprises en période de difficulté économique.
- Proposition : affecter une partie de la somme budgétaire (908.86 € TTC) à la prise en charge des travaux de grosses réparations du bâtiment, (intervention sur rideau métallique de l'entrée et remplacement du moteur), dans le but de sécuriser le bâtiment ; ce dysfonctionnement dure depuis plusieurs années.

POUR : 9                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 2

### **3/ Fonds de concours :**

#### **Accès au Temple de la Boissonnade aux Personnes à Mobilité Réduite : 10 200 €**

Calendrier prévisionnel de l'opération : 22 Octobre lancement du DCE. L'opération doit être impérativement terminée au 30/06/2014 ;

M. le Maire rappelle que la participation de la commune pour cette opération est de 10 % du montant estimatif des travaux ; l'acquisition des parcelles pour l'accès au Temple a été soldée en 2013 auprès des propriétaires : M. Pierredon - M. Déaux et à l'Eglise Protestante Unie de la vallée française.

### **4/ Fonds de concours :**

#### **Maison des arts et des sports : 10 000 €**

Le Piboulis a été démonté, chantier qui a été surveillé de près à cause de l'amiante et c'est la commune de Ste Croix V.Fse qui a pris à sa charge cette partie des travaux.

Le projet devrait commencer début Janvier 2014 pour se terminer en Décembre 2014.

### **5/ Bibliothèque et cantine St Roman de Tousque (1500 € + 1000 € = 2500 €)**

Investissement 2014 : devis pour renouvellement des huisseries + isolation thermique murs extérieurs : demande de subvention auprès de l'Etat et de Département.

La bibliothèque se fera dans le local de la cantine avec une cloison de séparation sur laquelle seront fixées des étagères pour recevoir les livres du bibliobus.

Laurie MERCIER sera responsable de cette bibliothèque et l'ouverture au public se fera tous les 15 jours le jeudi pendant 2 h (17 h à 19h).

Quant au logement au-dessus de l'école, le conduit de cheminée devra être re-gainé jusqu'au toit car il y a des problèmes d'odeur et de coulures dans l'appartement.

### **6/ Aménagement de la Mairie : plan définitif et DCE**

Nouveau plan de financement au 27/09/2013 : le 27/09 la Région nous a attribué une subvention de 26 530 € pour l'Aménagement de la Mairie.

Nous ne devons pas dépasser le taux de 60 % de subvention sur cette opération : actuellement le montant total de subvention s'établit à 126 409.24 € (Etat+Région+Département) sur un montant estimatif des travaux de 166 530.61 € (en pourcentage 76 %).

Le Département devrait réduire sa participation et la porter à 33 267 – 26 530 = **6 737 €**

Dans le cadre de la 2ème tranche de travaux (toiture + façades + programme économie énergie, la commune sollicitera le département).

Avant que les travaux ne commencent, il faut prévenir le club qui vient tous les jeudis après-midi dans la salle de la Mairie. Une solution devra être trouvée pendant la durée des travaux.

## **7/ Village de Vacances :**

Le classement des villages de vacances est une nécessité commerciale et fiscale pour la SELO. Après le Mas et Villefort, La SELO a entrepris de démarrer la procédure pour les villages de Barre des Cévennes et de St Roman de Tousque. Le cabinet CBH assiste la SELO pour cette démarche afin d'aboutir à un classement avant la fin de l'année à Barre et au printemps pour St Roman. Ce cabinet va certainement nous contacter pour nous demander de formaliser par convention les autorisations accordées aux vacanciers pour l'utilisation d'espaces publics ou la participation à des animations culturelles ou sportives locales.

## **8/ Formation A.B.P.S. : chantier école construction du mur en pierre sèche à proximité de la Mairie :**

Coût estimatif : matériaux : 2 camions = 2260 € (65 €/m<sup>3</sup>x24 + 2x350 €) = 2 260.00 €  
Hébergement : 15 € x6 x10 = 900.00 €  
Restauration : 6 x 10 x12 = 720.00 €

L'hébergement se fera dans les gîtes de M. LENA William et la restauration sera portée par Florie VEDRINES.

Les agents intercommunaux ont démolé le vieux mur avant l'arrivée des stagiaires. Les travaux débuteront le Lundi 4 Novembre et dureront 2 semaines.

## **9/ Réponse Orange à la dernière délibération :**

Les services techniques ont travaillé sur votre réclamation relative à la qualité de notre réseau téléphonique.

Une première intervention avait été faite en mai pour refaire plusieurs joints d'étanchéité suite à impacts de foudre et présence d'eau.

Vient de se terminer le changement de 120 mètres de câble 8 paires présentant des défauts non réparables. Suite à cela une campagne d'essais de l'ensemble des lignes sur la commune de Moissac Vallée Française a été faite. Il en ressort que 6 en défaut sur un total de 289 lignes testées, le défaut provenant certainement de la partie terminale juste avant ou au niveau du domicile.

Une demande d'expertise terrain vient de partir car nous avons fait état d'une vétusté du réseau qui ne ressort pas aux essais.

En parallèle sera effectuée un nouveau contrôle des mises à la terre sur le parcours des câbles.

Souhaitant que cela contribue à apporter la qualité de service attendue dans notre commune.

## **10/ Colonne de Tri : implantation**

Après plusieurs propositions (à côté de la Fromagerie des Cévennes mais réticences du voisinage et proximité de la station d'épuration de la fromagerie des Cévennes) également le refus de la DDT pour le carrefour d'Appias,

M. le Maire propose que la colonne de tri soit positionnée sur le délaissé de la DDT avant le Can de l'Elze. Demander conseil également au Conseil Général, au SDEE. Affaire à suivre.

## **11/ Accueil nouvelle population**

Invitation à un apéritif de bienvenue le Jeudi 24 Octobre à 19 h à la Mairie.

## **13/Adhésion des agents de la commune au CNAS**

Le Comité National d'Action Sociale est un organisme qui permet aux agents de bénéficier de différentes prestations et de réductions sur différents sites. Si les agents souhaitent adhérer, dans ce cas la commune participera à hauteur de 0.86 % sur la masse salariale. Un courrier leur sera adressé pour formaliser leur adhésion.

**La séance est levée à 23h30**